

**Zeitschrift:** Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =  
Gazetta militare svizzera

**Band:** 80=100 (1934)

**Heft:** 11

**Artikel:** A propos de fortifications permanentes

**Autor:** Lecomte

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-12659>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos de fortifications permanentes \*)

*Colonel Lecomte.*

*Avant-propos.*

Les pages ci-dessous, rédigées au début de 1934, ont été publiées dans les livraisons d'avril et mai de la *Revue Militaire Suisse*. Déjà avant leur rédaction, la question des fortifications permanentes avait été soulevée au Conseil National par les députés vaudois Fazan et Rochat; la Société Suisse des Officiers s'en était également occupée et avait mis ce sujet au concours. Depuis lors, de nombreux articles sur la question ont paru dans la presse politique de toute les régions de la Suisse et ont éveillé l'attention de notre peuple. Le Département Militaire Fédéral a fait procéder, par les services de l'état-major général et du génie, à des études préliminaires dont le premier résultat a été la reconstitution du bureau de construction des fortifications, supprimé il y a quelque vingt ans, faute d'emploi. Il y a lieu de croire que ce bureau sera à même de présenter, au premier printemps, des projets fermes et d'entamer l'exécution d'une première tranche de travaux.

En conséquence, l'étude ci-dessous est déjà quelque peu dépassée par les événements. Malgré cela, je crois préférable de ne rien changer au texte original et de me borner à le faire précéder de ce bref avant-propos et suivre de quelques remarques finales.

\* \* \*

La rédaction de la *Revue Militaire Suisse* a, dans sa livraison d'octobre 1933, fait précéder l'intéressant article du général Clément-Grandcourt «Manonviller et Maubeuge», d'une note qui se termine par la phrase ci-dessous:

«Le lecteur suisse ne manquera pas de conclure à la nécessité d'établir pareillement, le long de notre frontière nord et nord-ouest, un système de forts d'arrêts susceptible de nous garantir contre toute surprise tactique et d'accroître, dans une forte mesure, les possibilités de notre défense nationale.»

Cette phrase, que beaucoup de lecteurs ont peut-être à peine lue, rouvre une toute vieille et toute grosse question sur laquelle, chez nous, le silence s'était fait, ou à peu près, depuis quelque quarante ans.

De tous temps et en tous pays, la défense nationale a eu comme facteurs principaux: d'une part, l'armée de campagne, élément actif; d'autre part, le système fortifié, élément passif. Seule la Suisse a longtemps cru pouvoir se passer de forteresses. Il semblerait qu'une armée de milices, relativement peu ma-

---

\*) Aus der «Revue Militaire Suisse».

nœuvrière, dût avoir un besoin urgent de points d'appui solides, organisés dès le temps de paix. Et pourtant, après 1815, il s'est écoulé plus de 60 ans avant que la question fût sérieusement soulevée; on semblait penser que l'armée de campagne suffirait amplement à garantir notre indépendance. En 1879, le conseiller national Ryniker, d'Argovie, major d'état-major, interpella le Conseil fédéral sur la question des fortifications permanentes.

A ce moment la France, dont le système fortifié avait été éventré par la guerre de 1870—71, était en train de mettre sur pied un nouveau système, qui comprenait un certain nombre de forts d'arrêt à la frontière franco-suisse.

De là, chez nous, l'idée toute naturelle d'en faire autant. Aussi l'année 1880 vit-elle nos sociétés d'officiers déployer une grande activité à ce sujet. Les idées les plus diverses se firent jour et furent appuyées par des arguments sérieux de part et d'autre.

D'aucuns, en partie sous des influences allemandes, voyaient dans les ouvrages élevés par la France à notre frontière à la fois une provocation et une menace, et voulaient y répondre en construisant un fort d'arrêt suisse en face de chaque fort français.

D'autres, plus soucieux de la neutralité, voulaient construire des forts sur toutes nos frontières. Un troisième groupe contestait toute utilité aux forts d'arrêt et voulait baser notre défense nationale sur une ou plusieurs forteresses centrales, aptes à servir de base d'opérations à l'armée de campagne. On parlait de Berne, de Zurich, de Lucerne. Le colonel-divisionnaire Rothpletz, rejetant à la fois les systèmes central et périphérique, proposait un système radial, c'est-à-dire un barrage en travers du plateau, allant de Bâle à Zurich, par Olten et Brugg. Une minorité enfin, composée surtout de vieux officiers, repoussait toute fortification permanente et estimait qu'il fallait employer tous nos moyens à améliorer notre armée de campagne, laquelle, il faut l'avouer, en avait sérieusement besoin. La landwehr et l'artillerie lourde, par exemple, n'existaient que sur le papier. La Société fédérale des officiers, dans son assemblée de Soleure, votait à une grande majorité un postulat invitant le Conseil fédéral à étudier d'urgence la question des fortifications.

Le gouvernement fédéral nomma une commission qui fit de son mieux pour amalgamer les divers projets en un tout acceptable. Ce n'était pas chose facile, heureusement. Sans cela nous aurions peut-être été dotés alors de fortifications coûteuses et inutiles, ou à peu près. Avant que la commission eût pris ses responsabilités en faisant au Conseil fédéral des propositions fermes, toute la science de la fortification fut révolutionnée vers 1885 par l'apparition des obus chargés, non plus de poudre, mais

d'explosifs brisants. Des expériences de grande envergure faites en France en 1886 avaient démontré la quasi-impossibilité de construire, en terre et en pierre, des ouvrages offrant une résistance suffisante aux nouveaux projectiles. Pour cela, il fallait avoir recours à des matériaux jusqu'alors peu connus: le béton et l'acier.

En dehors de ces considérations d'ordre général, il y en eut une autre qui concernait plus spécialement la Suisse: le percement du St-Gothard.

La tête sud du tunnel étant fort rapprochée de la frontière italienne, il était indiqué de la protéger, contre un coup de main possible, par un petit ouvrage permanent. Mais, en pays de montagne, un ouvrage de ce genre doit être forcément protégé lui-même par un ou plusieurs autres ouvrages situés plus haut. En outre, le St-Gothard est une sorte de carrefour où naissent toute les grandes vallées de la Suisse. Il réunit, jusqu'à un certain point, les avantages d'une place centrale et ceux d'un fort d'arrêt.

Bref, le percement du Gothard fit dévier toute la question. Alors qu'au début, c'est-à-dire en 1880, on pensait surtout à empêcher la traversée du Plateau suisse par une armée française, allemande ou autrichienne, on en vint petit à petit à enterrer cette idée et à lui substituer celle de la traversée des Alpes. Le point final de cette transformation a été mis par le rapport présenté le 5 décembre 1889 au Conseil national, par le conseiller et lieutenant-colonel Gallati, de Glaris, en faveur des crédits demandés par le Conseil fédéral pour les fortifications du Saint-Gothard.

«Le massif du St-Gothard commande complètement 4 routes principales et voies ferrées qui, pour une armée opérant en Suisse, pourraient servir de lignes d'opérations essentielles. Ces lignes se croisent du nord au sud et de l'est à l'ouest au massif même du St-Gothard. L'armée qui a le massif du St-Gothard en sa possession, dispose ainsi exclusivement de ces lignes d'opérations. Par conséquent la possession du massif du St-Gothard est, à tous égards, de la plus haute portée pour la défense de la Suisse.

«Dans une guerre sur le front sud, la possession du massif du St-Gothard nous garantit d'être maîtres de la route et de la ligne ferrée à travers toute la Léventine et la vallée du Tessin. Cette ligne seule pourrait servir de ligne d'opérations effective pour une armée nous combattant du côté sud. Toutes les autres routes, au delà de notre frontière sud, qui conduisent en Suisse ne sont que des lignes d'opérations secondaires et présentent encore le grand désavantage que leurs directions sont divergentes au lieu de converger. Il en résulte qu'il est d'autant plus

indiqué d'avoir en vue de garder en nos mains la ligne interne et principale des opérations. Le massif du St-Gothard en fournit le moyen, et jouerait, en cas de guerre contre le sud le plus grand rôle; il constitue même la véritable défense nationale face au sud; il permet même, à un moment donné, de prendre l'offensive, à mesure qu'il couvre les derrières de l'armée suisse destinée à protéger la frontière sud et spécialement à défendre le canton du Tessin, en lui garantissant les communications avec l'intérieur du pays.

«Dans une guerre face à l'ouest, une armée étrangère attaquant la Suisse, doit chercher à entrer en possession des Hautes-Alpes. Or le centre des Hautes-Alpes est précisément formé par le massif du St-Gothard, et la Suisse ne pourra être considérée comme vaincue par un ennemi venant de l'ouest, que lorsque celui-ci se sera emparé du dit massif.

«On peut en dire autant, et à bon droit, d'un ennemi venant de l'est. Il ne peut pénétrer à l'intérieur du pays, entre le lac de Constance et les Hautes-Alpes, sans être en possession de celles-ci.

«Dans le cas d'une guerre face au nord, le massif du Saint-Gothard a moins d'importance. Mais à ce sujet, il y a lieu de tenir compte du traité existant entre l'empire d'Allemagne et le royaume d'Italie dans une guerre de la Triple alliance contre la France. Sans être en possession du massif du St-Gothard, les communications suivies et régulières entre les armées allemande et italienne sur territoire suisse sont impossibles. Si même des troupes italiennes parvenaient par le St-Bernard à pénétrer dans le pays de Vaud, pour, de là, se joindre et se rallier à des troupes allemandes ayant pénétré de leur côté en Suisse, cette communication serait d'une nature si précaire que, tant que la Suisse pourrait faire marcher ses troupes mobiles depuis le Gothard et prendre l'offensive dans l'ouest, l'Italie n'osera pas opérer de ce côté, avec une grande armée contre la France; ces considérations pourraient engager les chefs des deux armées à renoncer à un ralliement des armées alliées sur territoire suisse.

«Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'importance du massif du St-Gothard pour notre défense nationale, et en général pour le maintien de l'intégrité de notre territoire. On pourrait, il est vrai, occuper cette région et s'y maintenir, en cas de guerre, même sans la fortifier, mais cela ne serait possible qu'avec une très grande *masse de manœuvre*. Or la Suisse n'en a pas tant à sa disposition, surtout si l'on se souvient qu'elle ne peut pas employer son armée de campagne uniquement pour ce but. C'est pourquoi, afin de donner à l'armée de campagne une plus grande puissance, et de n'en appliquer qu'une aussi faible partie que possible à l'occupation du Gothard, la fortification

du massif est absolument indispensable; elle l'est d'autant plus que, sans fortifications, les chances de cette défense diminuent visiblement. La destination et le but des ouvrages fortifiés du massif du Gothard ne visent pas à rassembler l'armée suisse en cette forteresse, en abandonnant les autres parties du pays, et d'opérer de là avec toute l'armée contre un ennemi quelconque, mais consistent bien plutôt dans cette tâche de pouvoir tenir la partie du pays, la plus importante au point de vue stratégique, avec peu de troupes, ce qui permettrait d'assurer tout autre emploi de l'armée fédérale comme armée en campagne.

«... Enfin la commission a encore invité le Conseil fédéral à entreprendre des études et des plans en vue de deux autres ouvrages fortifiés, près de St-Maurice et à St-Luziensteig, qui, à son avis, constitueraient le complément nécessaire des fortifications du Gothard.

«La commission est convaincue d'avoir agi en communion d'idées avec l'Assemblée fédérale et avec tout le peuple suisse, en poussant à une solution réussie de cette question, d'une portée capitale pour la patrie.»

La même note se retrouve dans une conférence faite le 15 janvier 1893 à ses officiers, par le colonel-divisionnaire Schweizer, commandant de la 4<sup>e</sup> division:

«Considérons les dépenses extraordinaires et les sacrifices qui viennent d'être faits pour les fortifications du pays, ainsi que pour le nouvel armement. On peut se dire en toute sécurité: ce qui a été fait a été bien fait. La fortification du St-Gothard n'a pas (comme le croient ceux qui ne connaissent pas les choses à fond) son utilité seulement dans certains cas donnés: elle doit nous servir dans tous les cas de guerre, sur toutes nos lignes d'opérations. Elle sera ou bien un appui pour nos flancs ou bien un soutien pour nos derrières: voyez le rôle du Gothard dans les événements du 1799. Mais on n'ira guère plus loin dans la construction de fortifications *permanentes*: ce serait vouloir transformer ce pays en un vaste camp retranché, ce qui serait bien inutile, puisque notre fortification doit avant tout servir à assurer à l'armée une liberté d'action suffisante. St-Maurice et le Luziensteig auront le caractère de forts d'arrêt, ne ressemblant pas aux ouvrages du Gothard. Il y a d'autres points encore qui demanderaient à être fortifiés; on en fait une étude soignée en temps de paix, et en cas de guerre on y établira de suite des fortifications dans le style *provisoire*.»

On peut donc dire que le gouvernement et le peuple suisses ont admis en principe, il y a un peu plus de quarante ans, que:

1<sup>o</sup> La traversée des Alpes par une armée étrangère doit être empêchée par des *fortifications permanentes au Gothard et à St-Maurice, éventuellement aussi à Luziensteig*;

2° La traversée du Plateau suisse doit être empêchée par l'armée de campagne s'appuyant en partie sur ces ouvrages, mais surtout sur des *fortifications établies, en cas de guerre, dans le style provisoire.*

Depuis lors, personne n'a, à ma connaissance, combattu cette doctrine. Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, on a solidement fortifié l'important défilé de St-Maurice. La question de Luziensteig a été soulevée à plusieurs reprises, mais rien n'a été fait pour compléter ce vieux fort bastionné par des organisations modernes. A part cela, on s'est surtout préoccupé, avec raison, d'améliorer notre armée de campagne.

La guerre mondiale a donné l'occasion de mettre en pratique la seconde partie de la doctrine: l'improvisation de fortifications en style provisoire. Malgré le résultat peu satisfaisant de cette expérience, aucune modification de la doctrine n'a été sérieusement envisagée.

En 1917, a paru à Berne, en langue allemande, une brochure signée: un officier supérieur. Cette brochure reproduit sous un titre un peu vague,<sup>1</sup> des extraits d'articles publiés sur la question des fortifications permanentes, de 1861 à 1898, par les colonels Wieland, Meister, Rothpletz, Weber et divers autres officiers. L'anonyme «officier supérieur» n'a écrit lui-même que trois pages d'introduction et quelques phrases d'observations. Dans cette introduction, l'auteur rappelle les discussions des années 1880 et suivantes et termine en disant: «Un système de fortification était la demande du jour. La tension (franco-allemande) ayant cessé, la question fut classée. Beaucoup de ce qui fut dit alors, est vrai, mot pour mot, aujourd'hui. C'est pourquoi on a jugé urgent de le rappeler ci-dessous.»

La même introduction fait allusion à un article du *Journal de Genève*, de décembre 1916: «Le seul qui ait eu le courage de poser la question: Avons-nous assez de fortifications?» Article resté d'ailleurs sans écho, et que je n'ai pas réussi à me procurer.

L'officier supérieur reste dans des généralités sur la nécessité d'intensifier notre préparation à la guerre au double point de vue de l'armée de campagne et des fortifications. Il ne fait aucune proposition tendant à modifier la doctrine.

Il en est de même du général Wille dans son rapport de 1919 sur le service actif de 1914 à 1918. L'opinion du général en matière de fortification est d'ailleurs décevante. Elle se rapproche de celle de ces vieux officiers de 1880 qui repoussaient

---

<sup>1</sup> «Die militärpolitische Lage der Schweiz und die Länderbefestigung im Urteil der neueren Geschichte», von einem Stabsoffizier. Bern. Buchhandlung Max Drechsel.

toute fortification pour vouer tous leurs soins à l'armée de campagne. Voici ce qu'il écrit, à la page 6 de son rapport :

«Les nombreux travaux de fortification que nous avons exécutés durant ces quatre années ont également beaucoup contribué à faire comprendre aux belligérants que nous étions résolus à défendre de toutes nos forces notre frontière, et ils entretenirent dans notre peuple le sentiment que tout danger n'était pas encore passé pour le pays.

«A ce double point de vue, nos fortifications — qui du reste augmentèrent beaucoup la valeur de notre système frontière — présentèrent une valeur considérable. Je dirai ailleurs pourquoi, *personnellement*, je n'attache pas aux fortifications, pour notre stratégie, autant d'importance qu'on ne le fait *généralement*.

«Dans l'ordre de leur importance, je range comme suit les conditions à remplir pour prévenir une violation de frontière : travailler sans répit à augmenter la valeur combattive de nos troupes, avoir assez de troupes à la frontière, et se fortifier.»

Et à la page 52, le général expose sa conception de la conduite de la guerre en ces termes :

«La conduite offensive de la guerre constitue en principe une meilleure couverture pour notre pays qu'une défensive pure. Le moment et le lieu de notre attaque décisive dépendent naturellement de la situation. Notre général ne doit se résoudre à la défensive pure que si l'aide offensive d'un voisin allié nous est assurée dans un délai déterminé ; même dans ce cas, il est hautement désirable que nous participions à l'attaque avec des forces considérables.

«Ni l'infériorité numérique, ni la faiblesse de notre artillerie ne doivent amener le général à renoncer d'emblée à l'offensive, sous peine de discréditer à l'étranger notre valeur militaire. Quiconque s'apprête à nous attaquer doit savoir qu'une invasion par des troupes en nombre très supérieur peut seule nous réduire à la défensive. Et l'armée qui devient notre alliée naturelle, ensuite de l'attaque dirigée contre nous par son adversaire, doit avoir une assez haute opinion de notre valeur offensive pour trouver son propre intérêt à nous appuyer sans retard et à nous fournir aussi de l'artillerie lourde.»

Je remarque que le général Wille est surtout opposé à ce qu'il appelle défensive pure, que j'appellerai plutôt défensive passive. Il ne préconise pas formellement non plus l'offensive «pure». Ce qu'il écrit peut aussi s'appliquer à ce que j'appellerai la défense active, qui consiste à faire alterner, dans le temps et dans l'espace, l'offensive et la défensive, et dont des fortifications bien comprises sont un des moyens essentiels.



Le rapport du général ne contient d'ailleurs aucune proposition tendant à modifier la doctrine officielle en matière de fortification. On garde l'impression que, s'il en avait fait, cela aurait été plutôt dans le sens négatif.

Il n'en reste pas moins que, par son ordre, de très importants travaux de fortification improvisée ont été exécutés de 1914 à 1918, dans le Jura et dans les régions d'Olten, de Morat et de Bellinzone. Ces travaux, dans lesquels le roc vif et le béton armé ont joué un grand rôle, existent encore en bonne partie et pourraient être modernisés à peu de frais. J'y reviendrai plus loin.

Et voici que la petite phrase de la *Revue Militaire Suisse* est venue, pour ainsi dire, torpiller une position que l'on aurait pu croire acquise.

Et non seulement cette phrase rouvre la question de notre système fortifié, mais elle semble vouloir la trancher en faveur des forts d'arrêts à nos frontières nord et nord-ouest.

Si je fais toutes réserves sur une solution aussi prompte et aussi catégorique, je tiens à féliciter la rédaction de la *Revue Militaire Suisse* d'avoir soulevé la question.

La doctrine officielle est vieille de plus de quarante ans. Pendant cette période nous avons changé deux fois l'organisation de notre armée de campagne et nous nous apprêtons à la changer de nouveau. Il semble indiqué de soumettre aussi à une révision sérieuse l'organisation de notre système fortifié.

Nous pouvons, je crois, laisser de côté la question de la traversée des Alpes. Il faudrait une dose de pessimisme vraiment excessive pour ne pas admettre que notre armée, appuyée sur nos forteresses et sur un terrain exceptionnellement favorable à la défense, suffise à interdire cette traversée à n'importe lequel de nos voisins.

Il n'en est pas nécessairement de même de la traversée du Plateau. L'opinion publique d'il y a quarante ans avait peut-être raison d'avoir, sur ce point, confiance en notre armée de campagne. La guerre d'alors était si différente de celle d'aujourd'hui ou de demain que l'on est en droit de se demander si cette confiance est encore justifiée.

La vérité nous oblige à dire qu'elle ne l'est guère vis-à-vis de l'armée d'aujourd'hui, sans masques anti-gaz, sans défense contre avions, ni chars d'assaut et avec un minimum de canons et de mitrailleuses. Cette infériorité technique risquerait d'avoir, dès les premiers jours, une influence désastreuse sur le moral de la troupe. Aussi ne peut-on assez encourager les efforts de notre Département militaire suisse pour doter notre armée le plus tôt

possible d'un armement comparable, en quantité et qualité, à celui de nos voisins.

Mais il ne faut pas oublier que l'armement n'a de valeur qu'à condition que sachent s'en servir: le soldat au point de vue technique, le chef au point de vue tactique. Ici encore, la prolongation de l'école de recrues et l'intensification de l'instruction des cadres sont des nécessités inéluctables. Et tout cela prend du temps pour produire ses effets, surtout dans une armée de milices. Il se passera encore bien des années avant que l'on puisse constater une amélioration importante.

Et si la guerre éclate d'ici là, que ferons-nous?

La fortification, permanente ou improvisée, est-elle vraiment l'adjuvant qui permettra à notre armée de campagne de tenir envers et contre tous? Peut-être, mais on n'improvise pas plus une forteresse qu'une armée de campagne. Cela aussi prend du temps et de l'argent.

La fortification permanente doit répondre à deux buts essentiels: couvrir la mobilisation et faciliter la manœuvre.

Le premier but est atteint par des forts d'arrêt maîtrisant les principales voies d'invasion, à proximité de la frontière.

Le second but est atteint par des forteresses assurant la possession de points ou de régions qui ont une importance stratégique, soit comme pivots de manœuvres, soit comme bases d'opérations.

Tout système de défense complet doit comprendre les deux. Par exemple Lucerne: base d'opérations. On aurait Zurich, Brugg, Olten, Berne, Thoune, pivots de manœuvre, et 20 à 30 forts d'arrêt le long du Rhin, de Sargans à Bâle, et du Jura, de Bâle à St-Cergues.

Il saute aux yeux qu'un tel système réalisé en style permanent, dépasse nos moyens, en hommes, en temps, en argent. Il coûterait plusieurs centaines de millions, demanderait des décades pour sa construction, et absorberait en garnisons la moitié au moins de nos effectifs. Ce système pourrait convenir à une grande puissance qui voudrait s'assurer, coûte que coûte, la possession de la Suisse. Il ne saurait nous convenir à nous.

C'est probablement ce qu'on a pensé, il y a un demi-siècle. On s'est consolé en se disant: on fera quelque chose d'analogue, par improvisation, au dernier moment (voir discours Schweizer).

S'est-on sérieusement demandé: aurions-nous, au dernier moment, le temps de faire l'indispensable? La réponse aurait probablement été négative. Était-ce vraiment la bonne solution? N'aurait-il pas mieux valu se dire: nous ferons l'indispensable d'avance, en style permanent, dans la mesure de nos moyens.

Nous préparerons le reste, de façon à pouvoir l'exécuter, en cas de guerre, en un minimum de temps?

On se l'est d'ailleurs dit, probablement, mais dès qu'on a voulu concrétiser l'idée, on n'a plus pu s'entendre. L'indispensable, disaient les uns, c'est la place centrale, base de tout le système. Mais non, disaient d'autres, l'indispensable, ce sont des forts d'arrêts sur la frontière la plus menacée: sans cela pas de manœuvre, ni même de concentration. On voit d'ici le fouillis de questions qui se greffent sur celles-ci. Place centrale: Lucerne, Zurich, Berne, Brugg, Olten? On a même proposé le massif du Bürgenstock et on a fini par conclure que la place centrale, c'était le Gothard!

Et la frontière la plus menacée, est-ce le nord ou l'ouest? Et sur chacun de ces fronts, quels sont les points qu'il est indispensable de fortifier d'avance?

De guerre lasse, on a fini par décider de tout improviser au dernier moment. Mais comment? Personne n'a encore trouvé le moyen de faire sortir de terre des fortifications en frappant le sol du pied.

Un homme de talent, je dirai presque de génie, le colonel du génie Jules Meyer a cependant fait, en 1891, une proposition concrète dans ce sens. On armait à ce moment nos forts de St-Maurice de tourelles cuirassées mobiles pour canons de 5,3 cm. et de tourelles transportables (?) pour obusiers de 12 cm.

Meyer proposait<sup>1</sup> l'achat de 216 tourelles de 5,3 cm. et 36 de 12 cm.; cela aurait coûté, en monnaie d'alors, environ 5 millions, et constitué six bataillons d'artillerie cuirassée mobile. Tout ce matériel aurait été emmagasiné à Lucerne et aurait pu servir soit à rendre cette place imprenable, soit à créer très rapidement des «places du moment» là où le besoin s'en ferait sentir. D'après Meyer, une fois les bataillons de cuirassements mobilisés à Lucerne, il aurait suffi de 36 heures pour que les 216 canons de 5,3 fussent en position à Olten, prêts à faire feu. En 4 jours, il en aurait été de même des 36 obusiers de 12 cm. Olten, paisible place de commerce, aurait été transformé en un formidable front cuirassé!

C'était trop beau pour être vrai. Aussi l'idée ne fut-elle pas retenue. On fit ressortir que, à la rigueur, les pièces auraient pu être en place, moyennant une bonne organisation de transport. Mais ni le tir, ni la protection des pièces n'auraient une efficacité suffisante. Les tourelles de 5,3 auraient, sans doute, vu leur petitesse et leur mobilité, pu affronter le tir de l'artillerie ennemie

---

<sup>1</sup> «Emploi des cuirassements mobiles dans les fortifications sur territoire suisse», par le capitaine Julius Meyer, brochure parue en 1891, chez Sauerländer, à Aarau.

sans beaucoup de risques, mais leurs petits projectiles n'auraient probablement pas fait grand mal à l'ennemi. Quant aux tourelles d'obusiers de 12 cm., elles devaient être transportées en plusieurs charges, assemblées sur place par des ouvriers spéciaux. Meyer voulait les installer dans de simples épaulements de terre. Tous les techniciens s'accordèrent à dire qu'un puits en béton était indispensable, tant pour la protection que pour la précision du tir. Une autorité française, le général Piarron de Mondésir, estimait qu'il faudrait, non pas 4 jours, mais un bon mois pour réaliser la forteresse cuirassée de Meyer.

Aujourd'hui, l'art du bétonnage a fait des progrès; la métallurgie aussi. On est en droit de se demander s'il n'y aurait pas intérêt à reprendre les idées de Meyer sur une base plus moderne. La notion d'une artillerie cuirassée mobile s'est traduite dans la guerre mondiale par le char de combat automobile. La preuve est faite que la tourelle cuirassée mobile de 7,5 et même de 12 est réalisable. Mais le char a au point de vue défensif, les défauts de ses qualités. Une tourelle tractée serait préférable; cela permettrait d'utiliser mieux le poids et exclurait le danger d'incendie.

En 1880, beaucoup d'officiers disaient: à quoi bon des forts si nous n'avons pas d'artillerie à y mettre? créons d'abord une artillerie de position! On pourrait aujourd'hui reprendre à peu près le même argument: créons d'abord une artillerie cuirassée mobile. Quelques emplacements de pièces seront vite creusés et un réseau de barbelés vite tendu à l'entour.

Il y a, naturellement, bien des réserves à faire. La maison étrangère qui a fourni, il y a quarante ans, nos tourelles de 5,3 n'existe plus. Ce type semble abandonné par tous nos voisins en faveur du char automobile. Va-t-on recréer un type exprès pour nous et à qui faudra-t-il s'adresser pour cela? Et combien cela coûterait-il en monnaie d'aujourd'hui? J'avoue que je n'en sais rien, mais il vaudrait la peine d'étudier la question.

Un de nos bons artilleurs a fait récemment une proposition plus facilement réalisable, mais de moindre envergure. Nous possédons encore des centaines de vieux canons de campagne de 8,4 cm., qui pourraient constituer, à peu de frais, l'armement des ouvrages d'arrêt les plus urgents. Les voies d'invasion franchissent toutes ou bien le Rhin, ou bien quelque défilé de montagne. Sur chaque voie, on trouvera facilement un point où quelques pièces de 8,4, en caverne, pourront barrer efficacement le passage pendant le temps nécessaire à la mobilisation et à la concentration de l'armée. Cette proposition ne résoudrait d'ailleurs qu'une partie du problème: la défense de la frontière. La question des points d'appui sur le Plateau reste ouverte, et avec elle celle du système fortifié, dans son ensemble.

La question des fortifications permanentes en soulève forcément une autre, pour laquelle notre peuple n'a aucune sympathie. celle des *troupes permanentes*. Nous nous sommes si bien habitués à notre système d'armée de milices, sans cadres permanents ni troupes permanentes, que l'abandon de ce système se heurterait certainement à une forte opposition.

C'est probablement en grande partie pour cette raison que l'on a préféré, il y a un demi-siècle, restreindre les fortifications permanentes au minimum. On n'aurait guère pu se représenter, à la frontière de voisins ayant des armées permanentes, des forts d'arrêts sans garnisons permanentes. Ils auraient risqué d'être enlevés par surprise avant que nous ayons eu le temps de les occuper. Nos forteresses du Gothard et de St-Maurice sont, par contre, juste assez éloignées de la frontière pour ne pas courir ce risque. On a estimé pouvoir s'en tirer avec le système de gardiennage actuel et jusqu'à présent nous n'avons pas eu à nous en repentir.

Mais, si nous voulons augmenter notre système fortifié, si, en particulier, nous voulons construire des ouvrages permanents à nos frontières, nous ne pourrons plus éluder la question des garnisons permanentes.

Ce n'est pas à moi, ni même à aucun militaire de trancher une pareille question qui relève du gouvernement et du peuple souverain. Il me paraît cependant ne rien y avoir là qui doive nous effrayer. Si, de l'avis des militaires compétents, il est nécessaire de fortifier nos frontières et d'y entretenir des garnisons permanentes, je ne vois pas quelles objections sérieuses on pourrait élever contre cette innovation. D'abord, il ne s'agirait que de faibles effectifs, quelques milliers d'hommes; les conséquences financières et économiques ne sauraient donc être très importantes. Ensuite, la création de ces troupes, sans parler de la construction des ouvrages, donnerait une occupation permanente à quelques milliers de chômeurs. J'estime qu'il ne faut donc pas repousser *a priori* une solution de ce genre, mais au contraire l'étudier sérieusement, ce qu'on ne paraît pas avoir fait, il y a un demi-siècle.

Personnellement, je n'ai pas une sympathie exagérée pour les fortifications permanentes. Même construites d'après les idées les plus récentes, elles vieillissent vite et sont difficiles à moderniser. En outre, à la longue, le secret sur leur armement, leur garnison, tout ce qui fait leur force, est bien difficile à garder. Il est donc relativement facile à l'ennemi d'en préparer l'attaque en toute connaissance de cause. Cela est tout particulièrement vrai pour les forts d'arrêts à la frontière, et Manonviller en est un exemple frappant.

Je n'entends donc pas qu'il nous faille, à tout prix, des forts d'arrêts avec garnisons permanentes. Ce qu'il faut, à mon avis, c'est de reprendre, sans idées préconçues, toute la question des fortifications, permanentes ou improvisées, établies d'après le système périphérique, central, radial ou tout autre.

Il est oiseux, je crois, de rechercher si la doctrine d'il y a quarante ans était, à ce moment-là, la bonne. On pourrait faire bien des réserves sur les conceptions stratégiques du député Gallati, ainsi que sur la possibilité de créer, au dernier moment, des fortifications susceptibles de faciliter la mission de l'armée de campagne. Mais cela n'aurait guère qu'un intérêt historique. Ce qui est urgent, c'est de rechercher si cette doctrine vaut aujourd'hui ou si elle ne vaut pas.

Cette recherche est l'affaire, non seulement des militaires, mais aussi et surtout du peuple souverain, c'est-à-dire de ses représentants et de son gouvernement. Déterminer la relation qui doit exister dans notre système militaire, entre l'armée de campagne et les fortifications est une question de gouvernement. Nous devons avoir l'armée de notre politique et non la politique de notre armée. Or, notre politique traditionnelle, sur le plan international, c'est la neutralité. Notre système militaire doit nous fournir les moyens de la faire respecter par nos voisins. Il paraît donc évident que notre système doit être essentiellement défensif et que, par conséquent, la fortification, le moyen défensif par excellence, doit y jouer un grand rôle. Celui qui songe à violer notre neutralité se demandera certainement, tout d'abord, si nous sommes à même de la *défendre* efficacement. Aussi, doit-on être quelque peu étonné de lire dans le rapport du général Wille que les belligérants tiendront surtout compte de la valeur *offensive* de notre armée. Evidemment toute armée, comme tout individu, a une certaine aptitude tant à l'attaque qu'à la défense. On ne peut guère concevoir une armée *exclusivement* offensive ou défensive. Il y a, par contre, des différences fondamentales entre un système militaire *essentiellement* défensif, et un système essentiellement offensif. C'est au gouvernement à décider, en tenant compte des préavis de ses conseillers militaires, mais aussi de considérations financières, économiques et politiques, sans rapport direct avec l'art et la science militaires.

Il faut dire, en toute justice, que le système offensif ne doit pas être écarté d'emblée. En 1815, le Gouvernement suisse a jugé bon de prendre part à la ruée contre la France et a fait envahir la Franche-Comté par son armée, mais celle-ci n'y étant pas préparée, ce fut un fiasco complet. En 1856, le général Dufour projetait, paraît-il, de prendre l'offensive hors frontières, en débouchant de Schaffhouse, et d'entraîner l'Allemagne du Sud contre la Prusse. Cela aurait peut-être mal fini, car notre armée

n'y était, au point de vue matériel, guère mieux préparée qu'en 1815. Le moral, il est vrai, était meilleur.

Quoi qu'il en soit, le cas pourrait se présenter à nouveau où l'égoïsme sacré, ou tout autre cause, ferait paraître opportun un abandon de la neutralité et une offensive hors frontière. Il faudrait que notre armée en soit capable, au moins dans des conditions favorables.

Je veux cependant admettre que ce point de vue-là restera secondaire et que la mission essentielle de notre armée est, et restera, défensive. Si jamais notre armée fait de l'offensive stratégique hors frontières, cela ne peut guère se concevoir que dans le cadre d'une coalition. Dans ce cas, nos alliés nous fourniront les *moyens* offensifs qui nous manqueront, pourvu qu'ils aient confiance, comme l'a dit le général Wille, dans *l'esprit* offensif de nos troupes.

Laissant de côté, comme je l'ai dit plus haut, la question de la traversée des Alpes, notre système militaire doit pouvoir empêcher une armée française de traverser le Plateau suisse pour aller en Allemagne, et inversement.

Le système le plus simple serait certainement dans l'ordre d'idées du barrage Bâle-Olten-Brugg-Zurich, proposé en 1880 par le colonel Rothpletz, et plus ou moins renouvelé de Masséna et de l'archiduc Charles, en 199. Toute armée voulant traverser notre Plateau se heurte à plusieurs barrières fluviales, dont la plus courte en même temps que la plus forte est constituée par la Limmat de Zurich à Turgi, prolongée par l'Aar de Turgi à Coblenz, à peine 40 km. en tout. Théoriquement, des ouvrages permanents à ces trois points, solidement construits et occupés par de bonnes troupes, suffiraient à tenir indéfiniment, à très peu de frais, cette barrière tant contre l'est que contre l'ouest.

Ce système pourrait convenir aux Français ou aux Allemands pour s'interdire réciproquement la traversée du Plateau suisse. Il ne saurait nous convenir à nous que comme dernière ressource. Nous n'avons pas le droit d'envisager l'abandon, d'emblée, d'une aussi grande partie du territoire national.

J'écarte donc cette idée, pourtant fort intéressante, et j'admets que nous voudrions, au contraire, céder le moins possible de territoire.

Pour cela, il nous faudra d'abord mobiliser notre armée de campagne et la concentrer à proximité de la frontière menacée. Cela prendra un certain nombre de jours, pendant lesquels notre armée devra être protégée contre une attaque brusquée. Ensuite, pour résister avec succès à l'invasion, il nous faudra pouvoir manœuvrer dans un terrain difficile, contre un ennemi probablement plus nombreux et plus manœuvrier que nous-mêmes.

Et tout cela, notre armée de campagne doit pouvoir le faire, d'après la doctrine, sans autre appui que celui des fortifications établies, en cas de guerre, en style provisoire? Oui ou non, est-ce possible?

L'expérience de 1914 à 1918 permet d'en douter. Tous ceux qui ont participé aux travaux de fortifications entamés en août 1914 à Olten, à Morat et ailleurs ont gardé un pénible souvenir de ces essais d'improvisation. Les préparatifs n'avaient pas été poussés au delà de vagues avant-projets. Aucune décision n'était prise, aucun plan adopté ou même sérieusement étudié, aucun matériel stocké. Aussi la confusion fut-elle grande pendant les premières semaines. On peut affirmer que si la Suisse avait été envahie en août, ou même en septembre 1914, les travaux de fortification effectués n'auraient été que d'une bien faible utilité à notre défense nationale.

Petit à petit, cependant, on se débrouilla. Si nous avions été attaqués en 1917 ou 1918, l'envahisseur se serait heurté à des fronts fortifiés à loisir, d'après des plans mûrement étudiés, plus forts certainement que bien des secteurs des fronts belligérants. Il n'en reste pas moins que l'improvisation avait lamentablement échoué en août 1914.

Sommes-nous mieux placés aujourd'hui?

Sous certains rapports, oui; sous d'autres, non; la balance est difficile à établir.

Nos officiers-ingénieurs ont, depuis la guerre mondiale, étudié en détail de nombreux projets. Une attaque brusquée nous trouverait certainement mieux préparés qu'en août 1914. Mais cette attaque disposerait aussi de moyens plus puissants. L'aviation, qui n'était alors qu'un organe de renseignement, est devenue un moyen de combat. Sans parler de ses autres activités, l'aviation ennemie pourra, dès la première heure, harceler nos travailleurs et en même temps faire le relevé photographique de nos travaux.

L'artillerie lourde ennemie pourra, même sans franchir la frontière, envoyer ses gros projectiles sur ces mêmes travailleurs à 20 km. et plus, à l'intérieur du pays.

Les autos blindées ennemies pourront, si rien ne les arrête, prolonger dès le premier jour cette action jusqu'au cœur même du pays.

L'improvisation de positions fortifiées se heurtera donc, dès le début, à de grosses difficultés.

Nous ne pouvons pas compter que l'on nous laisse, comme en 1914 à 1918, quatre ans et plus pour fortifier nos positions. Nous devons compter avec la possibilité, voire même la probabilité de l'attaque brusquée, avec ou sans ultimatum préalable.



Et comme nous ne savons pas de quel côté viendra cette attaque, nous devons être prêts à lui tenir tête d'où qu'elle vienne.

Il semble bien osé de prétendre le faire par des ouvrages à établir entièrement au dernier moment. La préparation la plus poussée en temps de paix ne permet pas de construire, dans nos terrains, des positions fortifiées dignes de ce nom, sans y consacrer des jours, voire des semaines. Toute fortification bâclée en vitesse et plus nuisible qu'utile: tranchées peu profondes, mal situées et mal camouflées; organes de flanquement insuffisants, abris trop faibles, etc.

On ne peut guère éviter de conclure qu'il est indispensable, non seulement de préparer à fond, en temps de paix, les travaux projetés, mais de les amorcer très sérieusement.

Que faut-il entendre par là? Peu ou beaucoup! Beaucoup, je crois.

En terrain favorable, qui est d'ailleurs l'exception chez nous, on peut, à la rigueur, si tout a été bien préparé, réaliser en 24 heures, des tranchées tenables et des réseaux de fil de fer utilisables. On ne peut, par contre, rien réaliser qui tienne contre l'artillerie lourde et mi-lourde dont l'envahisseur sera abondamment pourvu. Tout travail souterrain, ainsi que tout travail dans le roc et tout bétonnage, devrait logiquement être exécuté en temps de paix, au moins en gros œuvre.

On me dira peut-être que la couverture est assurée, pendant la mobilisation et la concentration, par le landsturm renforcé de détachements spéciaux; qu'en outre, des destructions sont préparées sur toutes les voies d'accès des régions frontières, routes et voies ferrées; que ces mesures donneront certainement au gros de l'armée les quelques jours de répit nécessaires pour exécuter les travaux de fortification prévus.

A cela je répondrai que, s'il ne faut pas voir tout en noir, il est dangereux de voir tout en rose. L'histoire de toutes les guerres nous montre que les destructions de ponts, routes, tunnels, etc., ne réussissent pas toujours, même si elles ont été bien préparées. Il faut tabler sur un assez fort déchet qui peut, par hasard, se produire justement dans un secteur décisif. Il ne faut d'ailleurs pas s'exagérer l'importance de la destruction d'un pont, par exemple. Si les circonstances locales sont favorables, le pont détruit peut être, en quelques heures, remplacé par un pont militaire sans que le gros de la colonne ait subi un retard appréciable.

Et ces détachements de landsturm plus ou moins renforcé, combien de temps tiendront-ils devant des forces supérieures en quantité et en qualité, s'ils ne trouvent dans leur secteur aucune organisation défensive à laquelle ils puissent s'accrocher?

Il y a donc bien des chances, avec la doctrine actuelle, pour que l'ennemi force, dans certains secteurs, la région frontière avant que notre armée ait organisé les positions prévues, voire même avant qu'elle ait terminé sa mobilisation et sa concentration.

Combien plus sûre et plus efficace serait la destruction d'un pont si ses abords étaient battus par le feu d'un ouvrage permanent, protégeant la mise de feu et empêchant la reconstruction?

Combien plus ferme serait la résistance du landsturm, si elle était appuyée par quelques canons ou mitrailleuses, convenablement installés d'avance, sous casemate ou cuirasse, donnant un feu efficace sans souffrir du feu ennemi?

Voulons-nous renoncer, de gaîté de cœur, à renforcer ainsi notre mince couverture?

Bref, il semble bien que nous ne puissions pas nous soustraire à la nécessité de construire, dès le temps de paix, de nombreux ouvrages permanents le long du Rhin et du Jura.

Que seront ces ouvrages? Devons-nous nous entourer d'une ceinture de véritables forts d'arrêts, avec artillerie cuirassée et tous les perfectionnements modernes? Je ne crois pas. Dans bien des cas, il suffira pour barrer un défilé du Jura ou un pont du Rhin, d'un canon léger, d'une mitrailleuse ou même d'un fusil-mitrailleur bien placé et bien approvisionné. Une caverne dans une paroi de rochers, de quoi loger un groupe de canonniers ou de mitrailleurs, quelques caisses de vivres et de munitions et un tonneau d'eau, et voilà une colonne ennemie bloquée pour quelques jours. A d'autres endroits, moins favorables, il faudra peut-être deux ou trois de ces casemates croisant leurs feux sur le point critique et se flanquant réciproquement. On peut, je crois, compter sur les doigts les régions où il faudrait avoir recours à de véritables forts avec artillerie lourde et tout ce qui s'en suit. Je ne vois guère que la région au Nord de Schaffhouse, celle au Sud de Bâle et celle au N. E. de Genève.

La ville de Bâle, elle-même, est difficilement défendable, ses faubourgs débordant d'une part sur l'Alsace, de l'autre sur le pays de Bade. Et pourtant il est nécessaire d'interdire aux belligérants de la traverser soit pour y franchir le Rhin, soit pour progresser le long du fleuve. J'ai participé, il y a bien longtemps, à une étude de la défense de Bâle, sur la frontière même. Depuis lors, les faubourgs se sont développés de façon à rendre toute organisation de ce genre quasi-impossible. La traversée de Bâle doit être interdite indirectement, par de l'artillerie à longue portée placée au sud et à l'est de la ville et battant les routes qui y convergent.

La destruction des ponts doit, cela va sans dire, être préparée. Mais, dût-elle ne pas réussir, la possession des ponts

serait de peu de valeur pour l'assaillant si toutes les routes qui y conduisent ou en débouchent étaient sous le feu de forts situés sur les contreforts du Blauen et du plateau de Gempen.

Cette région au sud et à l'est de Bâle est, en outre, la charnière reliant nos fronts sud et ouest. Si on la laisse ouverte, les troupes de l'envahisseur, débouchant de Bâle, peuvent atteindre la ligne de l'Aar, d'Olten à Bienne, avant qu'elle soit sérieusement organisée. Il semble donc indiqué de maîtriser par des forts d'arrêts permanents les routes conduisant de Bâle vers l'est et le sud. Ces forts devraient être construits d'après les idées les plus modernes pour ne pas risquer d'avoir le sort de Manonviller. Ils devraient être occupés en permanence par des garnisons de sûreté.

Ils pourraient aussi, subsidiairement, servir à couvrir et à masquer la préparation d'opérations offensives contre l'Alsace en direction de Mulhouse ou contre Bade en direction de Fribourg.

Le cas de Schaffhouse diffère sensiblement de celui de Bâle. Ici nous disposons sur la rive nord du Rhin d'un territoire assez grand et assez praticable pour y réunir plusieurs divisions. Les communications avec la rive sud sont assurées par plusieurs ponts permanents de route et de chemin de fer. Le terrain au delà de la frontière permet d'en déboucher dans de bonnes conditions surtout vers l'est et le nord-est. C'est de tous nos fronts, à peu près le seul secteur qui se prête à une offensive d'armée hors frontière. C'est par cette région qu'a passé Lecourbe en 1800 pour marcher sur Ulm. C'est aussi de là que le général Dufour comptait déboucher en 1857 pour soulever l'Allemagne du Sud contre la Prusse. Sans viser aussi loin, on doit dire qu'on aurait tort de renoncer d'emblée à cette unique possibilité d'offensive stratégique.

Est-ce à dire que nous devons, dès le temps du paix, faire du canton de Schaffhouse un camp retranché? Pas nécessairement. D'abord, ce ne serait peut-être pas de bonne politique vis-à-vis de l'Allemagne. Ensuite et surtout cette solution aurait les inconvénients inhérents à toute organisation permanente: Quasi-impossibilité de préserver le secret du dispositif, longue durée des études et des travaux, grosses dépenses de construction et d'entretien, garnisons permanentes.

Il y a lieu de remarquer que le tracé très irrégulier de la frontière rend assez difficile le choix de la ligne à fortifier. La préparation des projets demanderait une étude très approfondie. J'ai l'impression qu'un groupe de trois ou quatre forts permanents serait la meilleure solution.

Il ne saurait être question de fortifier Genève, dont la banlieue, comme celle de Bâle, déborde sur le territoire étranger.

Même si cela était techniquement possible, une armée française pourrait se contenter de masquer la forteresse Genève et, en utilisant les cols de la Faucille et des Rousses, progresser rapidement entre le Jura et le lac Léman. Dans ce terrain relativement ouvert, il n'y aurait guère moyen d'arrêter une armée avec quelques mitrailleuses. La construction d'un système de forts d'arrêt dans la région St-Cergues-Nyon doit donc être envisagée. Ces forts devraient battre efficacement le col des Rousses et les nombreux chemins conduisant du Pays de Gex dans la région de Nyon; il conviendrait de les pourvoir d'artillerie à longue portée sous béton ou cuirasse. Ils devraient pouvoir se flanquer mutuellement au moyen d'artillerie légère, et posséder, pour éviter toute surprise, des garnisons permanentes. Ce serait, somme toute, une assez grosse affaire. Raison de plus pour l'étudier sérieusement. Peut-être cette étude conduira-t-elle à une solution satisfaisante, avec des moyens plus modestes.

Il va sans dire que si l'on se décide à construire ces trois groupes de forts dans les régions de Bâle, Schaffhouse et Nyon, l'organisation défensive des intervalles entre les forts devra être préparée dans tous les détails, de façon à pouvoir être réalisée à très bref délai en cas de danger de guerre.

Il est permis de croire que, derrière une couverture ainsi renforcée, notre armée de campagne pourrait mobiliser et se concentrer sur le Plateau dans des conditions à peu près normales, si elle possède, en outre, une défense antiaérienne suffisante.

Mais, d'une part, cette couverture ne saurait tenir indéfiniment et d'autre part, notre armée de campagne ne doit pas s'avouer vaincue si elle se voit obligée d'évacuer la zone frontière. Elle doit, en tout état de cause, pouvoir continuer la lutte sur le Plateau: soit en recherchant la bataille décisive si une occasion favorable se présente; soit, au contraire, en cherchant à l'éviter, à durer. Dans les deux cas, elle devra pouvoir *manœuvrer* sur le Plateau. Et pour conserver le plus longtemps possible sa liberté de manœuvre, il serait fort utile qu'elle disposât d'un certain nombre de points fortifiés ou plutôt de régions fortifiées. C'est ainsi que, avant la guerre mondiale, on a toujours compris la manœuvre défensive: fortifier certains points ou secteurs, de façon à pouvoir les tenir avec des troupes de deuxième qualité ou de faible effectif, et garder le maximum de moyens disponibles pour la manœuvre. Si l'on n'a guère procédé ainsi dans la guerre mondiale, c'est que l'épuisement des deux partis, de force à peu près égale, a conduit presque partout à la stabilisation des fronts, qui est la négation de la manœuvre. En face d'un adversaire qui, par hypothèse, sera plus nombreux et mieux outillé que nous, nous ne pourrions guère stabiliser notre front que derrière l'une

de nos grandes rivières: Aar, Reuss ou Limmat, en abandonnant d'emblée à l'ennemi le tiers ou la moitié de la Suisse. Nous serions même probablement obligés de le faire si nous ne trouvions sur le Plateau aucune région organisée d'avance.

Heureusement pour nous, nous possédons déjà — je dirais presque: sans le savoir — plusieurs régions de ce genre. J'ai dit plus haut que les fortifications improvisées pendant la guerre avaient atteint en 1918, particulièrement dans les régions de Morat et d'Olten, une force de résistance très respectable. Ces ouvrages ont été désaffectés et ceux qui n'ont pas vécu cette époque en ignorent à peu près totalement l'existence. Mais personne ne s'est soucié de faire sauter les abris et les casemates en béton armé, ni de combler les tranchées et de boucher les cavernes taillées dans le roc vif. Tout cela existe encore et pourrait rendre de grands services à notre armée de campagne. Ces ouvrages datent d'un temps où nous n'avions que peu de mitrailleuses et pas de fusils-mitrailleurs. Ils devraient évidemment être modernisés pour permettre de tirer le meilleur parti de notre armement actuel et futur. Cela pourrait se faire en temps de paix, à peu de frais, partie par la troupe, partie par nos nombreux chômeurs.

La région fortifiée de Morat — d'ailleurs assez mal nommée, puisque cette ville historique est devant le front — assure la liberté de manœuvre entre la Sarine et la Broye et au delà, contre un ennemi venant de l'ouest.

La région fortifiée d'Olten permet de déboucher au nord de l'Aar, en direction nord, ouest et est. En la complétant par un front sud, sur la rive droite de l'Aar, elle deviendrait en quelque sorte la place centrale d'où l'on pourrait manœuvrer dans tous les sens.

Il nous manque quelque chose d'analogue en Suisse orientale. Et pourtant les opérations qui ont, en 1799, précédé la première bataille de Zurich, montrent qu'il est bien difficile de se maintenir à l'est de la Limmat, une fois qu'on a perdu la ligne du Rhin. Il est cependant inadmissible d'abandonner d'emblée Zurich, notre plus grande ville. Sa défense devrait être au moins étudiée, ou mieux encore, organisée comme celle d'Olten ou de Morat.

Me résumant, il me paraît désirable, pour couvrir la mobilisation et la concentration de notre armée, de construire à nos frontières:

1° Des *postes d'arrêt* pour mitrailleuses ou canons légers isolés, à tous les ponts-frontière du Rhin et à tous les défilés du Jura. La garde de ces postes serait assurée en temps de paix par les gardes-frontières; les garnisons de guerre seraient fournies par les localités les plus voisines.

2<sup>o</sup> *Trois groupes de 2-4 forts modernes*, avec artillerie de gros et petit calibres, au nord de Schaffhouse, au sud de Bâle et au nord-est de Genève. Ces forts devraient avoir des garnisons de sûreté permanentes, à renforcer en cas de danger de guerre.

Pour faciliter la manœuvre de l'armée de campagne à l'intérieur du pays, il faudrait, en outre, moderniser et compléter nos *forteresses improvisées de Morat et d'Olten* et créer une ou deux places analogues à l'est d'Olten, par exemple *Zurich et Brugg-Turgi*.

Pour le reste, préparer soigneusement les plans de diverses *positions à improviser*, selon les circonstances à l'ouest de Morat et à l'est de Zurich.

Ce programme, ou plutôt avant-programme, est certainement réalisable. Nous pouvons faire confiance à nos officiers du génie et d'état-major général pour l'étude et la mise au point des projets définitifs.

Pour l'exécution, la main-d'œuvre à bon marché ne devrait pas faire défaut à notre époque de chômage. Il ne semble donc pas que l'effort financier doive être excessif.

Je ne me dissimule pas que la réalisation de ce programme se heurterait à de graves objections de politique intérieure et extérieure. J'ai déjà fait allusion à l'antipathie de notre peuple pour les troupes permanentes, dont l'adoption de ce programme impliquerait la création. L'effectif de ces troupes serait d'ailleurs fort restreint; disons pour fixer les idées, douze ou quinze forts gardés en permanence par une centaine d'hommes chacun, donc moins de deux mille hommes. Cette objection-là me paraît donc relativement facile à écarter.

Une opposition plus grave pourrait venir de l'un ou l'autre de nos voisins, qui pourrait considérer comme un geste inamical la construction de fortifications à proximité de sa frontière. Je ne suis pas à même d'apprécier l'importance d'une telle opposition. C'est là une affaire de diplomatie et non de technique militaire. Il me semble cependant que si nous procédons de cette façon sur toutes nos frontières, personne n'aura de raison de s'en formaliser. Personne ou tout le monde. Mais tous nos voisins ont reconnu notre neutralité à condition que nous nous chargions de la défendre nous-mêmes. Il semble donc qu'ils devraient plutôt approuver toutes mesures que nous prendrions pour renforcer cette défense.

De toute façon, je crois avoir fait œuvre utile en attirant l'attention de nos officiers et de nos gouvernements sur la nécessité de procurer à notre armée de campagne de meilleures conditions de lutte, en soumettant à une révision sérieuse notre doctrine en matière de fortification permanente.

### *Remarques finales.*

Le lecteur aura remarqué que, de mes suggestions ci-dessus, la première, relative aux *postes d'arrêt* pour mitrailleuses ou canons légers, aux ponts du Rhin et aux défilés du Jura, destinés à assurer la mobilisation et la concentration de notre armée, paraît avoir rencontré l'assentiment général et devoir former la base des projets du Département militaire fédéral.

Mes autres suggestions concernant la construction de *forts modernes dans certaines régions critiques* de la frontière ainsi que la création de quelques *places fortes à l'intérieur*, n'ont, par contre, pas retenu l'attention et ont à peine été commentées. Sans en faire une question d'amour-propre, je crois utile d'insister sur l'importance de ces suggestions.

Notre armée, grâce à la fortification des frontières, pourra mobiliser et se concentrer à peu près normalement, même en cas d'attaque brusquée. Mais le but d'une armée n'est pas de mobiliser, mais de combattre. Et, pour le combat décisif, les postes d'arrêt sur la frontière, ne nous seront pas d'une grande utilité. Selon les circonstances, notre armée, une fois mobilisée, ne doit pas être nécessairement rivée à la frontière. A l'abri du rideau des postes-frontières elle doit pouvoir manœuvrer à l'intérieur.

Pour que le rideau ne soit pas crevé avant que la manœuvre ait abouti, il serait certainement utile que les secteurs les plus exposés à une attaque en force fussent munis de moyens de défense plus sérieux que des mitrailleuses et des canons légers.

Pour faciliter la manœuvre à l'intérieur du pays, il serait très désirable de disposer d'un certain nombre de lignes ou centres de résistance organisés d'avance, au moins dans une certaine mesure.

A ce propos, j'attire l'attention sur la fort intéressante brochure d'un Dr. Pometta: *Warum Festungen? Warum keine Luftflotte?*<sup>1</sup> Ce médecin, qui n'est pas officier, mais bon patriote, a repris l'idée déjà émise en 1880 par le colonel-divisionnaire Rothpletz. Il voudrait baser la défense de la Suisse sur un barrage permanent solide, établi en travers de la Suisse, de Bâle à Lucerne; il prévoit même, dans ce but, la création d'une troupe spéciale de construction de fortifications. J'ai dit plus haut, pourquoi je ne partageais pas les idées du colonel-divisionnaire Rothpletz; je ne saurais donc accepter telles quelles les propositions du Dr. Pometta. Je crois cependant que tout patriote éclairé qui voudra, comme lui, se donner la peine de réfléchir à cette question, arrivera à la conclusion que la fortification des fron-

<sup>1</sup> Orell Füssli, Zürich. 1934.

tières ne suffit pas à elle seule et qu'il faut absolument faire aussi *quelque chose* à l'intérieur.

Quoi, où et comment? C'est une question plus compliquée et heureusement moins urgente que celle de la frontière. Nous pouvons l'étudier sans trop de hâte. Mais il serait criminel de vouloir l'é luder; notre armée de milices, inférieure en nombre, en équipement et en instruction à l'envahisseur possible, ne doit pas négliger de mettre dans son jeu le gros atout de la fortification permanente.

---

## **Sind Befestigungen an unserer Ostfront notwendig?**

(Sperrung des Talkessels von Sargans-Luzisteig.)

Vor kurzem fuhr eine schweizerische Reisegesellschaft — keineswegs Militärs, sondern auf andere Dinge eingestellt — von Aachen nach Lüttich. Als nach Ueberschreitung der belgischen Grenze Panzerkuppeln sichtbar wurden und Kanonenrohre gegen Osten schauten und sich längs der Strasse ein dichtes Stacheldrahtnetz ausdehnte, da untersuchte niemand, ob die Anlage ganz modern oder ältern Datums sei. Aber allgemein hiess es: «Da sieht man doch, dass es den Belgiern bitter ernst ist mit ihrer Landesverteidigung. Sie sind bereit, Opfer zu bringen und alles Notwendige vorzukehren. Da wird man sich wohl überlegen, ob hier ein Durchbruch versucht werden will, da wird man besser drum herumgehen.» Das waren keine fachmännischen Ansichten. Man konnte auch den Wert der Anlagen gar nicht beurteilen, aber es kam dabei recht klar und deutlich zum Ausdruck, welchen Wert man in breiten Kreisen auf das Vorhandensein von Befestigungen überhaupt legt. Da drängt sich uns die Frage auf, ob wir nicht dem Gebiete des Befestigungswesens im Rahmen unserer Vorbereitungen für unsere Landesverteidigung etwas zu wenig Aufmerksamkeit schenken. Beschränken wir uns doch darauf, das Vorhandene in möglichst brauchbarem Zustande zu erhalten. Ob aber unser ganzes, noch keineswegs vollendetes Landesbefestigungssystem den heutigen Anforderungen angepasst und fertig ausgebaut werden sollte, das ist eine Frage, die sicherlich eine ernste Prüfung verdient.

Seit dem Friedensschlusse vom Jahre 1918 sind viele europäische Fronten durch sehr starke Befestigungsgürtel so ausgebaut worden, dass man sie voraussichtlich aus den Operationsplänen ausschaltet. Um so grössere Bedeutung erhalten dadurch die Lücken, die noch offen geblieben sind. Manche von ihnen, die früher kaum in Betracht fielen, haben sehr an Bedeutung gewonnen, seit man die heute zur Verfügung stehenden Verkehrs-